

[https://www.pressegauche.org/Reforme-de-la-DPJ-et-des-services-aux-jeunes-Le-gouvernement-doit-agir-d  
es](https://www.pressegauche.org/Reforme-de-la-DPJ-et-des-services-aux-jeunes-Le-gouvernement-doit-agir-d<br/>es)



# **Réforme de la DPJ et des services aux jeunes - Le gouvernement doit agir dès maintenant (CSN)**



- Communiqués -  
Date de mise en ligne : mardi 4 mai 2021

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

**MONTRÉAL, le 4 mai 2021 - La CSN se réjouit de l'accueil favorable qu'a réservé le gouvernement du Québec au rapport final de la commission Laurent, déposé lundi. « L'heure n'est plus à la réflexion, mais bien à l'action. Il faut agir rapidement pour le bien des enfants du Québec. Il doit y avoir un avant et un après commission Laurent », souligne d'emblée le vice-président de la CSN, David Bergeron-Cyr.**

La CSN salue au passage le travail d'enquête colossal abattu par l'équipe de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. Plusieurs constats et recommandations détaillés par la commission Laurent sont en parfaite harmonie avec les demandes formulées par la CSN, à la suite d'une enquête menée auprès de ses membres et de ses organisations affiliées.

Le rapport de la commission insiste notamment sur la nécessité d'agir en amont pour le bien-être des enfants. Parmi les recommandations émises, on y retrouve en outre celles qui visent à favoriser la prévention, à revoir la gouvernance et la structure des services aux jeunes en difficulté, à rehausser et à protéger les budgets dédiés aux services aux jeunes, et à s'attaquer impérieusement au problème de surreprésentation des enfants noirs et des enfants autochtones en protection de la jeunesse. Le volumineux rapport énonce également la nécessité d'améliorer l'organisation du travail, de reconnaître la pratique spécialisée en protection de la jeunesse, de revoir la charge de travail des intervenantes et intervenants et d'assurer leur sécurité physique et psychologique.

### **Des promesses à tenir**

La CSN va s'assurer que les promesses faites par le ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, Lionel Carmant, ne soient pas que des paroles et que le groupe d'action interministériel soit efficace. La qualité et la stabilité des services aux jeunes en difficulté passent impérieusement par la qualité des conditions de pratique et de travail des intervenantes et des intervenants du milieu.

« Les enfants du Québec méritent mieux que le sous-investissement et la désorganisation qui gangrènent notre système, depuis des décennies d'austérité. Les travailleuses et les travailleurs du réseau sont épuisés, mais certainement pas désabusés. Le gouvernement doit leur donner les moyens de mieux protéger nos enfants, comme ils y ont droit », conclut David Bergeron-Cyr.